

DECLARATION

- ☒ D'IMMATRICULATION PRINCIPALE DE PERSONNE MORALE
☐ D'OUVERTURE D'UN BUREAU DE REPRESENTATION OU DE LIAISON
☐ D'OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE D'UNE PERSONNE MORALE
☐ D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE
☐ D'OUVERTURE D'UNE FILIALE
☐ DE TRANSFERT DE SIEGE HORS RESSORT



RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : **EKOKI**

NOM COMMERCIAL : _____ SIGLE : _____ ENSEIGNE : _____

FORME JURIDIQUE : **S.A.R.L.**

CAPITAL SOCIAL : chiffre **2 300 000 CDF** lettre **deux millions trois cents mille CDF**

DONT : **2 300 000 CDF** en numéraire _____ en nature et _____ en industrie

SEUIL MINIMUM DU CAPITAL SOCIAL : _____

ADRESSE DU SIEGE : **4746, av. DE LA GOMBE, Q/Revolution, C/Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa**

N° R.C.C.M. DU SIEGE OU DE L'ANCIEN SIEGE : **CD/KNG/RCCM/26-B-02869**

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT CREE : _____

DUREE (à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier) : **99 an(s)**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OBJET SOCIAL ET AUX ETABLISSEMENTS

ACTIVITES : **services et solutions informatiques et digitales, marketing digital.**

Date de début : **23/07/2026** Nombre de salariés prévus : **1**

Origine du fonds : ☒ Création ☐ Achat ☐ Apport ☐ Prise en location gérance ☐ Transfert ☐ Autres

☐ Précédent exploitant ou ☐ Loueur de fonds : Nom et Prénoms/Dénomination : _____

Adresse (ville, Qt., Rue, BP, Tel, E-mail) : _____ N° R.C.C.M. : _____

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES/SUCCURSALES (autre que celui ou celle créé(e)) ☐ Non ☐ Oui

Adresse (ville, Qt., Rue, BP, Tel, E-mail) : _____ N° R.C.C.M. : _____

Activités : _____

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ASSOCIES

NOM & PRENOMS/DENOMINATION	GENRE (M/F)**	DATE ET LIEU DE NAISSANCE (***)/ N° RCCM	NATIONALITE	ADRESSE

(**) M : Masculin ; F : Féminin (***) Si âge inférieur à la majorité, afficher les champs de saisie du représentant (Nom, Prénoms, Date de Naissance) ou cocher une case « Mineur Émancipé » et y rattacher l'acte y afférant

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS

NOM & PRENOMS	GENRE (M/F)**	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITE	ADRESSE	QUALITE
M. KABONGO WA KABONGO JONATHAN	M	12/06/1993 A KINSHASA	République Démocratique du Congo	4, av. MUTONKOLE, Q/FUNA, C/Limete, V /Kinshasa, P/Kinshasa	Gérant

(**) M : Masculin ; F : Féminin

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet/Nom & Prénoms	N° d'Agrément / Date et lieu de naissance	Adresse	Qualité
			TITULAIRE
			SUPPLEANT

LE SOUSSIGNE **MONSIEUR JONATHAN KABONGO WA KABONGO, GÉRANT**

Demande à ce que la présente constitue : ☒ **Demande d'immatriculation au R.C.C.M.**

Fait à Kinshasa le 30/07/2026
Signature du demandeur

Le Greffier ou le responsable de l'organe compétent soussigné a reçu le formulaire et le dossier n° **CD-NLO-01-2026-B-09834** du registre d'arrivée

La régularité de la demande a été vérifiée en application de l'article 46 de l'AUDP par le greffier ou le responsable de l'organe compétent qui a :

- ☒ Procédé à l'immatriculation le **29/07/2026** sous le numéro **CD/KNG/RCCM/26-B-02869** et a délivré un acte de dépôt d'enregistrement,
☐ Rejeté la demande au(x) motif(s) que : _____

Fait à Kinshasa le 30/07/2026



Me. KISOLOKELE MVETE

En cas de rejet de la demande par le Greffier ou le responsable de l'organe compétent, le demandeur atteste que le présent formulaire comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis le et reconnaît que cette remise vaut notification de la décision (Signature du demandeur)

L'ORIGINAL

Certifié par le
Guichet Unique de Création d'Entreprise
Ce document est

Antenne de GUCE Kinshasa/Gombe
Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)



Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
Personne morale, société commerciale ou groupement - Forme complète
au 30/07/2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Dénomination sociale	: EKOKI
Numéro RCCM	: CD/KNG/RCCM/26-B-02869
Date immatriculation RCCM	: 29/07/2026
Date début exploitation	: 23/07/2026
Origine	: Création
Forme juridique	: Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL)
Capital social	: 2300000 CDF
Durée	: 99 année(s)
Adresse du siège social	: 4746, av. DE LA GOMBE, Q/Revolution C/Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa
Secteur d'activité OHADA	: Services personnels et domestiques
Activité principale OHADA	: Autres services personnels n.c.a

RENSEIGNEMENT RELATIFS AUX DIRIGEANTS

- KABONGO WA KABONGO JONATHAN, né(e) le 12/06/1993 à KINSHASA (CD), nationalité: RDC - Gérant

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ASSOCIÉS

- KABONGO WA KABONGO JONATHAN, né(e) le 12/06/1993 à KINSHASA (CD), nationalité: RDC
- DIDIWA IHANDO DORCAS, né(e) le 13/05/1990 à KINSHASA (CD), nationalité: RDC
- KABONGO KANYINDA SAMUEL, né(e) le 11/10/1986 à MBUJI MAYI (CD), nationalité: RDC

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SÛRETÉS

--- NEANT ---

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COMPTES ANNUELS

--- NEANT ---

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SUCCURSALES

--- NEANT ---

Fin de l'extrait

Me. KISOLOKELE MVETI
Le Directeur Général du Guichet Unique de Création d'Entreprise

Fait à Kinshasa, le 30/07/2026



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA JUSTICE
GUICHET UNIQUE DE CREATION D'ENTREPRISE

REPertoire N° 04260 AS N° 02952126
26

Du 29/07/2026

DEPOT DES STATUTS DE LA SOCIETE

L'AN 2026, LE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET.

A COMPARU : MONSIEUR JONATHAN KABONGO WA KABONGO, GÉRANT

Au Guichet Unique de création d'Entreprise GUCE Kinshasa/Gombe, devant nous, **Directeur Général du Guichet Unique de Création d'Entreprise.**

Aux fins du dépôt de deux copies certifiées conformes des statuts (article 46 alinéa 1 de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial Général du traité de l'OHADA) dûment enregistrés aux domaines Folio 0296 du 20 / 07 / 2026 de la société « **EKOKI** » S.A.R.L.

CETTE SOCIÉTÉ A POUR ACTIVITÉ :

Services personnels et domestiques : Autres services personnels n.c.a.

Sa durée est fixée à **99** années consécutivement à son immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, sauf le cas de dissolution anticipée ou Prorogation.

Le siège social est fixé à Kinshasa, 4746, av. DE LA GOMBE, Q/Revolution, C/Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa.

Le capital social est fixé à la somme de : **2 300 000 CDF**

La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CD/KNG/RCCM/26-B-02869** du **29/07/2026**.

Acte de dépôt susdit signé par nous aux jour, mois, heure et an que dessus, a de suite été octroyé au comparant.

Le Directeur Général a.i. du Guichet Unique de Création d'Entreprise
Me. KISOLOKELE MVETE



[Signature]



Secrétariat Général à l'Environnement et
Développement Durable

Direction des Établissements Humains
et Protection de l'Environnement



ACCUSE DE RECEPTION N° 3045/DEHPE/SG/EDD/2026

- ☐ Pour la déclaration d'installation classée (catégorie II)
☐ Pour la demande de permis d'exploitation d'installation classée
(Catégorie I a et I b)

La Direction des Etablissements Humains et Protection de l'Environnement (DEHPE) accuse, par délégation de pouvoir, réception de :

- ☐ Déclaration d'installation classée de catégorie II
☐ Demande de permis d'exploitation d'installation classée de catégorie I a ou I b

Date de réception : **30/07/2026**

Identité complète du déclarant/demandeur : **KABONGO WA KABONGO JONATHAN, né(e) le 12/06/1993 à KINSHASA, CD résidant sur 4, av. MUTONKOLE, Q/FUNA, C/Limete, V/Kinshasa, P/Kinshasa.**

Raison sociale/Dénomination : **EKOKI.**

Prescriptions générales concernant l'activité faisant l'objet de la déclaration et/ou autorisation :

- 1) Obtenir le récépissé prévu par la législation en vigueur pour une installation soumise au régime à déclaration.
- 2) Obtenir un permis d'exploitation approprié en ce qui concerne les activités soumises à autorisation préalable, conformément à la législation en vigueur.

Nota bene :

En cas de non-respect des prescriptions mentionnées ci-dessus, le déclarant s'expose aux pénalités prévues par la loi.



Signature (1)

(1) Par délégation : l'autorité compétente du Guichet Unique de Création d'Entreprise



OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
17, Avenue de la Gombe C/Gombe
onem_rdc@yahoo.fr / onemrec@gmail.com



GUICHET UNIQUE DE CREATION D'ENTREPRISE
482, avenue de la Science, Kinshasa-Gombe
guce@guichetunique.cd

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET DE DECLARATION D'EMBAUCHE

N° ONEM/DG/DIREC/GU/7969/2026

Nous soussignés, attestons par la présente que l'Employeur **EKOKI** déclarant l'effectif 1 dont 1 national(aux) et 0 étranger(s), est immatriculé à l'Office National de l'Emploi sous le numéro **027969A26**.

Fait à Kinshasa, le 30/07/2026

Directeur de Recouvrement

MOTONDO EYA Cyriaque
MOTONDO EYA Cyriaque



Directeur Général

BEYA NGOMBE Fanon
BEYA NGOMBE Fanon



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION A L'INPP
N° DG/DF/DIREC/GU/7970/2026

Nous soussignés, Cosman MVU KALEM et MUTOMBO DIKUYI, respectivement Directeur Financier et Directeur de Recouvrement à l'Institut National de Préparation Professionnelle « I.N.P.P. » attestons par la présente que l'Employeur **EKOKI (S.A.R.L.)** à Kinshasa est immatriculé à l'INPP sous le numéro **179173,00.**

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour usage administratif.

Fait à Kinshasa, le 30/07/2026

Le Directeur de Recouvrement,

MUTOMBO DIKUYI APHEILLET

Le Directeur Financier,

Cosman MVU KALEM.



DIRECTION GENERALE

Kinshasa, le 30/07/2026

N/Réf. : DG/DF/DIREC/GU/7970/2026

EKOKI
4746, av. DE LA GOMBE,
Q/Revolution, C/Gombe,
V/Kinshasa, P/Kinshasa
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Transmission Certificat d'Immatriculation à l'INPP.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe le certificat d'immatriculation de votre entreprise à l'INPP sous le numéro **179173,00**.

A cet effet, nous attirons votre attention sur un ensemble d'obligations auxquelles vous êtes désormais soumis, notamment :

1. Rappeler ce numéro, dans toute correspondance ou tout document à adresser à l'INPP.
2. Souscrire une déclaration mensuelle des rémunérations et y joindre l'ensemble des éléments des rémunérations.
3. Verser la cotisation y relative dans les dix jours qui suivent le mois au cours duquel les rémunérations sont dues.
4. Informer l'Administration de l'INPP de tout changement d'adresse physique, toute suspension ou cessation d'activités.
5. Se soumettre aux contrôles périodiques initiés par l'INPP et répondre dans le délai à ses demandes de renseignements sur tous les documents contenant des éléments des rémunérations.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur de Recouvrement,

MUTOMBO DIKUYI APHEILLET

Le Directeur Financier,

Cosman M VU RALEM.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

S./GUCE

Kinshasa, le 30/07/2026

IDENTIFICATION NATIONALE

EKOKI S.A.R.L.

4746, av. DE LA GOMBE, Q/Revolution, C/Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa

01-S9502-N00001J

Messieurs,

Par application de l'Ordonnance n°73/236 du 13 août 1973 portant institution D'un numéro national d'identification, il a été décidé de vous attribuer le numéro

Ce numéro annule et remplace tous les numéros d'identification qui vous avaient été attribués précédemment.

Désormais il devra figurer sur les entêtes des lettres, factures, reçus, quittances, déclarations, actes et autres pièces produits dans le cadre de vos relations avec les services et entreprises des secteurs publics et privé.

Si vous recevez d'autres lettres semblables à celle-ci, ou si vous constatez une erreur ou une omission dans les renseignements ci-dessous, veuillez en avvertir le Secréariat Général à l'Économie Nationale, B.P.8.500 Kinshasa 1.

Veuillez également lui communiquer le plus tôt possible toute modification qui interviendrait dans ces renseignements.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Raison Sociale : **EKOKI**
Date de création : **29/07/2026**
N° R.C.C.M : **CD/KNG/RCCM/26-B-02869**
Localité R.C.C.M : **Kinshasa**
Numéro B.P. :
.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Adresse : **4746, av. DE LA GOMBE, Q/Revolution, C/Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa**
Secteur d'activité : **Services personnels et domestiques**
Résident au Congo : **1**
Forme Juridique : **Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL)**
Nationalité : **République Démocratique du Congo**
Date effet : **30/07/2026**



POUR LE MINISTRE

Jean Marie ABOLIA TEBALIMPOLO

Secrétaire d'État



Guichet Unique de Création d'Entreprise
OFFICE NOTARIAL



ACTE NOTARIE N° 26/KNG/IM/010381

L'an 2026, le vingt-septième jour du mois de juillet.***

Nous soussignés, **MPOKE ILAMBE ADELE**, NOTAIRE à l'Office Notarial du Guichet Unique de Création d'Entreprise, au GUCE Kinshasa/Gombe, agissant conformément aux prescrits des articles 9, 10 et 15 du Décret N° 14/014 du 08 Mai 2014 portant Création, Organisation et Fonctionnement du Guichet Unique de Création d'Entreprise, à l'Ordonnance-loi n°66/344 du 9 juin 1966 relative aux actes notariés ainsi qu'à la loi n°16/012 du 15 juillet 2016 portant création, organisation et fonctionnement de la profession de notaire ; certifions que les documents ci-après : Statuts du 16/12/2025 de la société EKOKI, Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL), ayant son siège situé sur 4746, av. DE LA GOMBE, Q/Revolution, C /Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa, dont les clauses ci-dessous insérées nous ont été présentées ce jour, au GUCE Kinshasa/Gombe par **Monsieur KABONGO WA KABONGO JONATHAN**, dûment mandaté, ayant son adresse professionnelle située sur 4, av. MUTONKOLE, Q/FUNA, C/Limete, V/Kinshasa, P/Kinshasa; comparaissant en personne, en présence de **MATONDO MANZAMBI BIENVENU**, Agent de l'administration, résidant à KINSHASA, et de **BOYENGWA BAKONGA PAPOSKY**, Agent de l'administration, résidant à KINSHASA, témoins instrumentaires à ce requis réunissant les conditions exigées par la loi en la matière; lecture du contenu de l'acte susmentionné a été faite par nous, tant au comparant qu'aux témoins MATONDO MANZAMBI BIENVENU, ci-dessus identifié et BOYENGWA BAKONGA PAPOSKY, ci-dessus identifié.***

Le comparant pré-qualifié persiste et signe devant témoins et nous que, l'économie des documents à authentifier renferme bien l'expression de la volonté des signataires, qu'ils sont seuls responsables de toutes contestations pouvant naître de l'exécution dudit document, sans évoquer la complicité de l'Office Notarial ainsi que du NOTAIRE. En foi de quoi, le présent acte vient d'être signé par les comparants, témoins et nous, et revêtu du sceau de l'Office Notarial du Guichet Unique de Création d'Entreprise au GUCE Kinshasa/Gombe.***

SIGNATURE DU COMPARANT

**MONSIEUR KABONGO WA KABONGO
JONATHAN**

SIGNATURE DU NOTAIRE

MPOKE ILAMBE ADELE

NOMS ET SIGNATURES DES TEMOINS

1. MATONDO MANZAMBI BIENVENU

2. BOYENGWA BAKONGA PAPOSKY

Droits perçus : Frais d'acte de 247 660 CDF dont 45 040 CDF pour l'authentification.***
Suivant la note de perception N° 2959241 et ainsi que l'attestation de paiement N° 213720 (Access Bank) de ce jour. Enregistré par nous soussignés, ce l'an 2026, le vingt-septième jour du mois de juillet sous le N° 26/KNG/IM/010381.



**SIGNATURE DU NOTAIRE
MPOKE ILAMBE ADELE**

MPOKE ILAMBE ADELE
Notaire Guichet Unique
Gombe

Le présent document a été établi sur base des articles 31 et 66 de l'AUDCG prévoyant un contrôle a posteriori à intervenir dans les trois mois à compter de la date de l'immatriculation au RCCM. Sous réserve des erreurs à déceler qui pourront faire l'objet de modification d'office.



Guichet Unique de Création d'Entreprise
OFFICE NOTARIAL



ACTE NOTARIE N° 26/KNG/IM/010381

L'an 2026, le vingt-septième jour du mois de juillet.***

Nous soussignés, **MPOKE ILAMBE ADELE**, NOTAIRE à l'Office Notarial du Guichet Unique de Création d'Entreprise, au GUCE Kinshasa/Gombe, agissant conformément aux prescrits des articles 9, 10 et 15 du Décret N° 14/014 du 08 Mai 2014 portant Création, Organisation et Fonctionnement du Guichet Unique de Création d'Entreprise, à l'Ordonnance-loi n°66/344 du 9 juin 1966 relative aux actes notariés ainsi qu'à la loi n°16/012 du 15 juillet 2016 portant création, organisation et fonctionnement de la profession de notaire ; certifions que les documents ci-après : Statuts du 16/12/2025 de la société EKOKI, Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL), ayant son siège situé sur 4746, av. DE LA GOMBE, Q/Revolution, C /Gombe, V/Kinshasa, P/Kinshasa, dont les clauses ci-dessous insérées nous ont été présentées ce jour, au GUCE Kinshasa/Gombe par **Monsieur KABONGO WA KABONGO JONATHAN**, dûment mandaté, ayant son adresse professionnelle située sur 4, av. MUTONKOLE, Q/FUNA, C/Limete, V/Kinshasa, P/Kinshasa; comparaissant en personne, en présence de **MATONDO MANZAMBI BIENVENU**, Agent de l'administration, résidant à KINSHASA, et de **BOYENGWA BAKONGA PAPOSKY**, Agent de l'administration, résidant à KINSHASA, témoins instrumentaires à ce requis réunissant les conditions exigées par la loi en la matière; lecture du contenu de l'acte susmentionné a été faite par nous, tant au comparant qu'aux témoins MATONDO MANZAMBI BIENVENU, ci-dessus identifié et BOYENGWA BAKONGA PAPOSKY, ci-dessus identifié.***

Le comparant pré-qualifié persiste et signe devant témoins et nous que, l'économie des documents à authentifier renferme bien l'expression de la volonté des signataires, qu'ils sont seuls responsables de toutes contestations pouvant naître de l'exécution dudit document, sans évoquer la complicité de l'Office Notarial ainsi que du NOTAIRE. En foi de quoi, le présent acte vient d'être signé par les comparants, témoins et nous, et revêtu du sceau de l'Office Notarial du Guichet Unique de Création d'Entreprise au GUCE Kinshasa/Gombe.***

SIGNATURE DU COMPARANT

**MONSIEUR KABONGO WA KABONGO
JONATHAN**

SIGNATURE DU NOTAIRE

MPOKE ILAMBE ADELE

NOMS ET SIGNATURES DES TEMOINS

1. MATONDO MANZAMBI BIENVENU

2. BOYENGWA BAKONGA PAPOSKY

Droits perçus : Frais d'acte de 247 660 CDF dont 45 040 CDF pour l'authentification.
Suivant la note de perception N° 2959241 et ainsi que l'attestation de paiement N° 213720 (Access Bank) de ce jour. Enregistré par nous soussignés, ce l'an 2026, le vingt-septième jour du mois de juillet sous le N° 26/KNG/IM/010381.



**SIGNATURE DU NOTAIRE
MPOKE ILAMBE ADELE**

MPOKE ILAMBE ADELE
Notaire Guichet Unique
Gombe

Le présent document a été enregistré sur les registres de l'Etat de la RDCG prévoyant un contrôle à posteriori à intervenir dans les trois mois à compter de la date de l'immatriculation au RCCM. Sous réserve des erreurs à déceler qui pourront faire l'objet de modification d'office.